



HAL
open science

Du militantisme à la gestion culturelle

Vincent Dubois

► **To cite this version:**

Vincent Dubois. Du militantisme à la gestion culturelle: L'institutionnalisation de l'action culturelle dans une ville de banlieue (Bron, 1970-1990). Gaubert (C.), Lechien (M.-H.) et Tissot (S.). Reconversions militantes, Presses universitaires de Limoges, p. 139-162., 2006. halshs-00131139

HAL Id: halshs-00131139

<https://shs.hal.science/halshs-00131139>

Submitted on 15 Feb 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DU MILITANTISME A LA GESTION CULTURELLE
 L'institutionnalisation de l'action culturelle dans une ville de banlieue
 (Bron, 1970-1990)

Vincent Dubois

Groupe de sociologie politique européenne (IEP, Strasbourg)
 et Centre de sociologie européenne (CNRS-EHESS, Paris)

Article paru in Gaubert (C.), Lechien (M.-H.) et Tissot (S.), dir., *Reconversions militantes*, Presses universitaires de Limoges, 2006, p. 139-162.

C'est l'histoire d'une désillusion et d'une dépossession que l'on voudrait retracer ici. Cette histoire est celle de toute une génération de militants et d'intermédiaires culturels (animateurs, membres d'associations, éducateurs, etc.) qui, dans le sillage des mobilisations de 1968, croyait pouvoir changer la société en inventant de nouvelles formes d'engagement et de nouvelles activités professionnelles mêlant culture et politique.

À la fin des années 1960 et au début de la décennie suivante s'opère plus que jamais auparavant *la conversion dans le militantisme* culturel d'un ensemble de dispositions et de ressources sociales et scolaires qui prennent toute leur valeur dans les univers comme le milieu associatif ou la vie de quartier, où la concurrence d'agents aux positions plus établies s'exerce moins fortement qu'ailleurs (Bourdieu, 1979, p. 409-421). Idées "de gauche", aspirations culturelles et style de vie de la "petite bourgeoisie nouvelle", réseaux de sociabilité locaux, début de formation universitaire et promotion sociale récente forment les caractéristiques parmi les plus communes de cette nébuleuse militante.

À la même époque et selon une logique analogue, certains de ces militants *convertissent leur militantisme* en projet professionnel, en s'engageant — au double sens du terme — dans les nouveaux métiers de l'animation culturelle. Ces nouvelles positions professionnelles encore largement à faire apparaissent en effet bien en phase avec des ressources scolaires et des trajectoires sociales propices à des "vocations" culturelles, mais insuffisantes pour que celles-ci soient réalisées sous les formes les plus hautes. Elles offrent en même temps la possibilité de prolonger dans des pratiques professionnelles et de valoriser dans un emploi l'ethos et les ressources issus de l'expérience militante.

Une vingtaine d'années plus tard, ces militants culturels n'ont pas seulement, comme beaucoup d'autres, dû réviser à la baisse leurs ambitions de changement social. Ils ont dû également renoncer à leur conception globalisante de l'action culturelle, en redéfinissant leurs fonctions et leurs pratiques sur le mode rationalisé de la spécialité professionnelle, désormais distinguée de l'humeur militante des débuts, voire opposée à elle, ou en laissant à d'autres leurs activités dans ce domaine.

Dans le premier cas, on a affaire à *des militants convertis*, au sens cette fois où leurs croyances militantes ont cédé la place à des croyances professionnelles, la technique et

Vincent Dubois, « Du militantisme à la gestion culturelle », in Gaubert (C.), Lechien (M.-H.) et Tissot (S.), dir., *Reconversions militantes*, Presses universitaires de Limoges, 2006, p. 139-162.

les signes extérieurs du professionnalisme remplaçant les utopies sociales comme bien de salut. C'est que l'action culturelle locale s'est progressivement institutionnalisée¹. Elle a été constituée en un ordre spécifique de pratiques, détaché des secteurs auxquels elle était traditionnellement associée (jeunesse, éducation ou sports), à la faveur de la spécialisation des trajectoires et du redécoupage des compétences administratives. Dans le même mouvement, tout un travail de formalisation, opéré dans de multiples sites (localement, mais aussi dans des revues, des colloques, des formations, etc.), a contribué à homogénéiser le sens des pratiques ainsi spécifiées, en les dotant de finalités proprement "culturelles". Un ensemble de références guidant la pratique (respect de critères de "qualité" artistique, définition d'un "projet culturel", attention portée aux retombées médiatiques, etc.) a été incorporé par des agents qui ont pu, dès lors, prétendre au monopole de la pratique légitime en la matière.

Le deuxième cas, l'abandon des activités culturelles à ceux qui en revendiquent la compétence avec succès, correspond à la mise à l'écart des "profanes" constitutive de tout processus d'institutionnalisation (BERGER, LUCKMANN, 1986). Mais il y a plus. C'est qu'en l'occurrence, les agents relégués au rang de profanes à la faveur de l'institutionnalisation de l'action culturelle — les bénévoles, les militants, l'instituteur à la retraite ou l'animateur de quartier — sont ceux-là mêmes qui en avaient été à l'origine. Au deuil des utopies culturelles et politiques de ceux qui ont maintenu et affermi leur position dans l'action culturelle (la désillusion des militants convertis), se combine ainsi la dépossession d'agents sociaux qui, mobilisés dans les années 1960-70 pour le développement de politiques culturelles, y prennent dans les années 1980-90 une part de moins en moins active, se voyant ainsi privés de la "prise de parole" culturelle et politique qui formait la raison d'être de leur engagement initial.

Pour donner à voir les principales étapes de cette histoire, on a privilégié une analyse localisée, "le local" étant ici considéré non comme un "objet", mais comme un "horizon des pratiques" offrant un cadre d'observation (LAGROYE, 1992). Cet article se base plus précisément sur les résultats d'une enquête réalisée dans une ville moyenne de la banlieue lyonnaise. L'enquête a consisté en la réalisation d'une vingtaine d'entretiens auprès d'élus locaux, de responsables associatifs, de fonctionnaires municipaux et du personnel des structures culturelles locales, ainsi qu'en un dépouillement des archives municipales (presse municipale, comptes rendus des débats au conseil municipal, procès-verbaux de réunions, rapports internes pour l'essentiel)². Du cas étudié, on ne peut prétendre ni "l'exemplarité" ni la "représentativité". L'on espère en revanche que les schèmes d'analyse éprouvés sur ce terrain sont, eux, susceptibles d'apports qui ne s'y limitent pas (CHAMPAGNE, 1982). La structure sociale locale (forte présence de cadres et professions intermédiaires), une municipalité dirigée par le parti socialiste depuis le début des années 1970, l'absence d'institutions culturelles anciennes (théâtre ou musée local) et de tout patrimoine artistique forment en l'occurrence autant d'éléments qui rendent particulièrement forts le rôle puis le déclin de mobilisations collectives dans une politique culturelle locale constituée *ex nihilo*, et font donc de ce terrain particulier un bon site d'observation des processus dont on souhaite rendre compte.

¹ On s'inspire ici du cadre d'analyse présenté notamment dans LACROIX B., LAGROYE J., 1992 et LAGROYE J., 1997.

² Cette enquête déjà ancienne a été conduite entre 1991 et 1992 et s'intégrait à l'origine dans une thèse de doctorat portant plus généralement sur la genèse et les transformations de l'intervention publique en matière culturelle. Deux monographies locales ont été conduites dans cette perspective, pour étayer empiriquement l'hypothèse d'un "désencastrament" progressif de l'action culturelle (sur cette hypothèse, cf. *infra*). Pour de plus amples informations et une mise en perspective, voir DUBOIS, 1994, Chapitre VII, "L'action culturelle désencastrée ?", p. 623-754. L'autre monographie portait sur un fief communiste où les ouvriers sont en proportion très importante. Elle a été présentée dans un article auquel on se permet de renvoyer à des fins de comparaison (DUBOIS 1998).

Quatre étapes principales ponctuent le déroulement de ces processus. Du milieu des années 1960 au tout début des années 1970, le traitement des questions culturelles apparaît étroitement imbriqué dans les transformations sociales locales. Le fort investissement de ce qu'on appelle alors " les nouvelles classes moyennes " conduit à la " socialisation du culturel ", pour reprendre l'expression d'un des militants de l'époque. Dans un second temps, à la faveur de l'arrivée au pouvoir d'une municipalité d'union de la gauche en 1971, les pratiques et les références promues dans ces mobilisations sont officialisées en une politique municipale. L'institutionnalisation de cette politique et l'affirmation du rôle et de la légitimité culturelle des élus locaux, peu à peu émancipés de leurs soutiens associatifs, ne s'opèrent que dans une troisième phase, beaucoup plus conflictuelle, qui s'engage à la fin des années 1970. Une dizaine d'années plus tard, le traitement de la culture est cette fois " désocialisé " : il n'est plus le fait d'associations ou groupements constitués dans l'espace social local et est de moins en moins référé aux préoccupations " sociales " qui le fondaient à ses débuts. La politique culturelle municipale forme désormais l'apanage de spécialistes, loin des militants qui en avaient constitué la base (au double sens du terme) ; c'est une institution largement " démotivée " (HÉRAN, 1987), dont les croyances fondatrices sont peu à peu tombées dans l'oubli³.

Des mobilisations associatives à la politique municipale

Mobilisations des " classes moyennes " et genèse de l'action culturelle

Les premières formes organisées d' " animation culturelle " apparaissent au début des années 1960, dans un contexte social marqué par la très forte augmentation démographique liée à l'implantation de grands ensembles d'habitat populaire⁴. L'action de la coalition municipale SFIO-centre droit demeure cependant limitée. En 1965, son bilan culturel se résume à la " réouverture de la bibliothèque municipale gratuite " (150 ouvrages mis à la disposition du public dans une salle de la mairie). Mais il a été décidé dès novembre 1960 de créer une MJC pour " réduire les bandes de jeunes nées de la concentration de population " — elle ne sera réalisée qu'en 1969 — et la construction d'une véritable bibliothèque est prévue fin 1966.

C'est davantage en dehors de la municipalité que le traitement collectif des questions culturelles est débattu et organisé. Enseignants, techniciens, professions médicales ou de l'encadrement social se réunissent, d'abord de manière informelle, autour du projet de MJC (l'assemblée générale constitutive de l'association préfigurant cet équipement a lieu début 1964), à partir des associations de parents d'élève ou d'activités périscolaires (Comité pour nos gosses, organisations de prévention et de sauvegarde de l'enfance), ou pour l'organisation de fêtes. Les membres des " classes moyennes en ascension " (PINÇON, PINÇON-CHARLOT, 1985) trouvent alors dans l'action culturelle, comme dans les mobilisations pour l'amélioration du cadre de vie, la consommation ou l'environnement qui y sont liées, une forme d'engagement militant à la fois alternative aux organisations collectives traditionnelles (jugées " sclérosées ") et ajustée aux

³ Je remercie Claude Poliak pour sa relecture d'une version antérieure de ce texte, qui reprend sous une forme remaniée une intervention au colloque " Culture et démocratie : les formes paradoxales de la voie associative ", Université Lille III, 7 et 8 décembre 2000.

⁴ Ces grands ensembles sont implantés à partir de 1954. Le nombre d'habitants passe de 18200 en 1958 à 24908 en 1961, 27559 en 1962, et 42236 en 1968 (Sources : Archives municipales). NB : les archives n'étaient pas systématiquement classées lorsqu'on a procédé à leur dépouillement, et seule une partie d'entre elles avaient alors des cotes.

ressources et aspirations culturelles dont ils sont porteurs⁵. Dans ces mobilisations s'expriment les utopies actives de la " nouvelle gauche " tendant à transformer les rapports sociaux (valorisation du quotidien, proximité, petits groupes) qui doivent être réalisées par des structures et des procédures censées permettre " une autre manière de faire de la politique " (associations, concertation, autogestion, etc.) (PINTO, 1992). L'air du temps de l'après-68, les trajectoires sociales de ces militants associatifs et le contexte social local prédisposent à privilégier une forme de prosélytisme culturel qui, loin de la simple " diffusion des chefs d'œuvre " de la politique du ministère des Affaires culturelles, exalte " l'expression de tous " et doit permettre " la prise de conscience des citoyens " ⁶.

Celui qui deviendra le principal acteur de ces mobilisations en présidant notamment l'association MJC est exemplaire de ce type de trajectoire. Enseignant dans le secondaire (il finira sa carrière à l'Université), C.L. a trente-cinq ans en 1968. Il passe alors du PSU au militantisme syndical et surtout associatif, ce qu'il décrit rétrospectivement comme le résultat d'un rejet des structures politiques instituées. " Moi, au départ, j'étais plutôt politique qu'associatif, et je ne suis venu à l'associatif qu'après 68, qui est une date importante pour moi. [...] J'étais au PSU à ce moment-là. 68 est arrivé, et pour moi ça a été la crise de la structure politique. J'ai considéré que la structure parti politique n'était plus opératoire, qu'elle marchait mal, qu'elle ne marchait plus. Moi j'ai dit ça peut plus durer, je laisse tomber. Pendant un certain temps, je me suis plutôt syndicalisé, et c'est là que me trouvant en somme en vacance, j'ai été happé, j'ai été coopté et amené à me retrouver au conseil d'administration de la Maison des Jeunes et de la Culture. " ⁷

Le petit groupe (autour d'une quinzaine de personnes) qui, à la fin des années 1960, " prend la parole " sur les questions liées à l'action culturelle, dispose des moyens d'être écouté. Leurs ressources culturelles et leurs positions sociales d'enseignant ou de cadres en font des agents localement dominants dans une ville où la bourgeoisie traditionnelle est faiblement représentée. L'absence de grandes industries et donc de comités d'entreprise au travers desquels, *via* la CGT, le PCF assure traditionnellement sa présence, limite en outre la concurrence sur le plan de l'encadrement collectif des pratiques culturelles. Comme le dit celui qui deviendra adjoint (PS) aux affaires culturelles en 1971, " ces gens faisaient le poids ".

" C'était un milieu sociologiquement très évolué, avec un quotient intellectuel élevé, avec des jeunes cadres, des enseignants, des ingénieurs, donc c'était aussi un milieu un peu PSU. [...] Il y avait beaucoup de toute cette frange... Un peu intellectuelle... Moi, je la représente par Dubedout, le PSU... Intellectuels de gauche quoi. [...] C'est eux qui ont donné l'impulsion. Ce sont des gens qui culturellement étaient déjà d'un très bon niveau. La ville avait la chance d'avoir des éléments qui étaient susceptibles de s'engager, qui faisaient le poids, et qui savaient ce qu'ils racontaient. "

On comprend dès lors que ce " milieu sociologiquement très évolué " ait pu être en mesure d'orienter la définition du programme culturel de la gauche non communiste, formulé dans un document préparatoire à la campagne municipale de 1971 du groupe d'action municipale local (GAM) : " Pour une politique culturelle au service de tous les citoyens " ⁸. On y trouve en condensé l'essentiel des principes de cette mouvance appliqués aux questions culturelles. Sous un dessin symbolisant l'endoctrinement et la standardisation, deux listes de mots sont regroupées en accolade :

⁵ Voir à titre de comparaison les mobilisations en RFA étudiées dans LABORIER, 1998. Pour une sociologie des mobilisations associatives dans le domaine culturel, cf. BALME 1987. Pour une analyse plus générale du militantisme du " quotidien " qui s'invente à l'époque, cf. BIDOU, 1984.

⁶ Sur ces références, cf. notamment ION, 1982a.

⁷ Sauf indication contraire, les citations sont extraites des entretiens réalisés en mars et avril 1992.

⁸ Document ronéoté, 5 p., Bibliothèque municipale.

“ Non ” (lessivage, bourrage, quadrillage, blocage, rage, saccage) ;
 “ Oui ” (expression, invention, évolution, libération, discussion, animation).

“ Les établissements culturels ” (MJC, office culturel municipal) “ doivent être gérés par leurs utilisateurs ” et ainsi permettre “ le fonctionnement réel de la démocratie ”. Ce sont “ des lieux de rencontre où se forme une communauté ” destinés à “ former non des consommateurs de loisirs mais des citoyens responsables par l'apprentissage de la vie collective ”. La culture “ bourgeoise et livresque ” et les beaux-arts doivent céder la place à la “ créativité de chacun ” : “ Les loisirs éducatifs des enfants n'ont pas pour but de faire réaliser des œuvres d'art mais de former leur personnalité ” ; il faut “ trouver les méthodes pour que chacun puisse révéler ses propres valeurs ”. Ces principes, les modes d'organisation et les pratiques qui leur sont associés fondent la politique culturelle municipale qui émerge au début des années 1970⁹.

“ C'est l'animation qui a pris le pouvoir ”

L'élu délégué “ aux relations publiques et aux affaires culturelles ” n'est pas directement issu de ce milieu. Très engagé en mai 1968, il participe ensuite aux “ clubs ” de la gauche non communiste (GAM, Cercle Tocqueville, Convention des institutions républicaines), et adhère au nouveau Parti Socialiste en 1971. Mais sa trajectoire ne lui permet pas de prétendre au “ niveau culturel élevé ” que cet autodidacte reconnaît aux responsables associatifs locaux. Ouvrier dans l'industrie automobile, il reprend ses études à trente ans, au milieu des années 1960. Lorsqu'il est élu, il engage tout juste l'ascension sociale que lui permettent les cours du soir qu'il suit au Conservatoire national des arts et métiers, et qui lui permettront de devenir plus tard professeur de mathématiques à l'université¹⁰. Pour la définition de la politique culturelle dont il a la charge, il s'en remet à ceux qui ont localement acquis légitimité et position dominante, et forment en même temps les soutiens actifs de la nouvelle majorité municipale.

Ce système de relations entre les militants associatifs et l'élu représentant la municipalité s'affermir dès le début du mandat, à l'occasion du conflit qui oppose le directeur de la MJC récemment construite, aux bénévoles de l'association. Pour asseoir sa position alors faiblement instituée de “ professionnel de l'animation socioculturelle ”, le directeur tend à s'émanciper des bénévoles qui, depuis près de dix ans, sont investis dans cette entreprise. “ Il y avait des professions qui n'existaient pas, et qui se mettaient à exister, et qui dérangent les gens, parce qu'ils avaient l'impression qu'on leur prenait une part de pouvoir ”, note un militant associatif de l'époque¹¹. Deux camps se constituent alors : le directeur obtient le soutien actif des représentants de la CGT et du PC contre les “ gauchistes ”. La “ gauche démocratico-libertaire ” (CL, ex-président de la MJC) parvient à mobiliser plusieurs dizaines de personnes, ce qui n'est pas suffisant pour l'emporter au sein du conseil d'administration. C'est alors qu'intervient l'adjoint à la culture, qui obtient le départ du directeur.

⁹ Parmi les travaux qui mettent en avant le rôle des “ classes moyennes ” dans l'élaboration des politiques culturelles locales, cf. ION 1982b et, pour la période qui suit les élections municipales de 1977, SAEZ, 1981 ; SIMONOT, 1981. Voir aussi GILBERT C., SAEZ G., 1982, notamment p. 34 ; ION J., 1972.

¹⁰ Pour une analyse des effets de ce type de trajectoire sur le rapport à la culture, voir par comparaison le cas d'un ex-militant ouvrier devenu animateur socioculturel et étudiant en sociologie présenté dans FOSSE-POLIAK, 1990.

¹¹ JG, directeur de centre aéré au moment de l'entretien.

“ Y'avait pas trente-six solutions, moi j'ai dit 'Je serai le patron de l'action culturelle, ou je donne ma démission immédiatement !' [...]. Et puis, en matière culturelle, j'étais pas trop trop sûr de moi quand même. Moi je cherchais des soutiens extérieurs. Alors j'ai eu l'idée de créer ce qu'on appelle une commission extra municipale culturelle. Alors là, ça a été le grand raout, presque aussitôt après notre élection. [...] Le jour de la réunion de cette commission extra municipale, on n'avait jamais vu ça ! Trois cents personnes présentes ! Ça a relativement bien marché dans l'ensemble, le conflit de la MJC s'est soldé par la démission du directeur et pratiquement la démission du CA. Cette commission culturelle a donné des orientations par thème. Que faire de la MJC, quel sera son rôle [...] ? Deuxième réflexion : la bibliothèque. Comment la renforcer ? faire que les habitants viennent le plus possible ? Troisième thème : les maisons de quartier, combien il en faut ? Et il y avait aussi l'aide aux associations. [...] C'était le point de départ constitutif de l'ensemble de l'action culturelle sur la commune. ” (BJ, adjoint PS aux affaires culturelles 1971-1977).

Ce “ point de départ constitutif ” se marque donc par l'institutionnalisation des échanges de soutiens entre l'adjoint à la culture et les associations locales. Ces derniers ont ainsi réussi à imposer leur présence, et les modes d'élaboration de la politique culturelle qu'ils promeuvent : la “ participation ”, la “ concertation ”, la “ prise de parole ” sont organisées, et revendiquées par le maire et l'adjoint à la culture comme des gages de démocratie. Dans le journal de la municipalité paraît alors une série d'articles faisant valoir que “ la définition d'une politique culturelle communale n'est pas de la seule compétence municipale, [mais] relève de chacun de nous ”, et invitant la population à participer aux divers commissions et groupes de travail¹². En 1972 les premières discussions en vue de la création d'un office culturel communal ont lieu, dans le prolongement du “ grand raout ” de l'année précédente et sur le modèle préconisé au plan national par la fédération des centres culturels communaux : l'adjoint adresse aux associations un questionnaire sur leurs souhaits¹³.

C'est au sein des associations et des instances de concertation que se dessinent les “ initiatives culturelles ” qu'il revient à la municipalité de soutenir, l'adjoint ne faisant que “ contrôler que rien ne se fasse en dehors de la légalité, apporter le soutien gestionnaire dans l'orientation d'une prise de responsabilité des habitants ” (BJ, adjoint PS aux affaires culturelles 1971-1977). Au mieux, il arbitre entre les différentes propositions et demandes de subvention. Le “ contenu ” de ces initiatives compte moins que les modalités “ démocratiques ” de leur élaboration. “ Mon objectif culturel, politique, tout ce que vous voulez, c'était 'le plus grand nombre, le plus élémentairement possible, là où ils habitaient, comme ils le voulaient'. ”

Cette période de “ bouillonnement associatif ” ne dure pas. Suivent une progressive autonomisation de l'adjoint à la culture et un resserrement des activités. Une “ politique culturelle municipale socialiste ” est formalisée au plan des instances nationales du PS. En 1974 ont lieu les rencontres d'Avignon sur l'action culturelle des villes où se retrouvent de nombreux élus socialistes. C'est à cette date qu'est constitué le secrétariat national à l'action culturelle du PS (JUNG 1987 ; TADDÉI, 1974). La revue de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains publie à cette période plusieurs articles affirmant dans un même mouvement le rôle des municipalités et l'orientation de leur action dans ce domaine¹⁴. Lors des Journées culturelles organisées par la FNECSR

¹² Successivement : n° 7, juin 1971, éditorial du maire, et numéros d'octobre 1971, février 1972, décembre 1972, “ Le point de la concertation ”.

¹³ Sur les offices culturels municipaux, cf. URFALINO, 1984, p. 137-143. Sur la FNCCC, cf. URFALINO, 1994 et DUBOIS, 1995.

¹⁴ *Communes de France*, n° 142, juin 1975, “ La politique socioculturelle des municipalités socialistes ” ; n° 143, août-septembre 1975, “ Dossier pour une stratégie culturelle ”.

en novembre 1975, le secrétaire national du PS à l'action culturelle, Dominique Taddéi, construit politiquement le “ rééquilibrage ” entre associations culturelles et élus : “ Pas plus que “la mine aux mineurs”, “la culture aux culturels” n’est un slogan socialiste. Nous refusons aussi bien le terrorisme des culturels que le despotisme des politiques. ”¹⁵

Cet investissement politique des questions culturelles au plan partisan dote les élus locaux du PS de ressources informationnelles et idéologiques qu’ils ne pouvaient jusqu’alors puiser que dans l’espace associatif local. Ces ressources et raisons politiques nouvelles se combinent aux logiques locales pour émanciper les élus locaux du “ pouvoir associatif ”. Après l’effervescence de ces premiers commencements, les pratiques de concertation sont progressivement routinisées. Elles ont suscité “ une inflation de demandes absolument impossible à suivre ” (BJ, adjoint PS aux affaires culturelles 1971-1977), d’autant que les finances locales subissent les effets de la crise économique de la seconde moitié des années 1970. Selon ses propres mots, l’adjoint devient moins “ suiviste ” à l’égard du milieu associatif local. À l’approche des élections municipales de 1977, les conditions sont réunies pour que l’action culturelle soit reprise en main par la municipalité et redéfinie dans un sens plus restrictif.

Les étapes de la différenciation

“ Tout le monde est persuadé qu’il n’y a pas d’exclusive en matière culturelle et que la culture est présente à tous les niveaux de la vie sociale. Elle est partout, la culture. Et dans une société socialiste, il ne devrait plus être nécessaire de distinguer un secteur culturel. Mais nous en sommes encore loin, et il y a des urgences. ”

PR, Adjoint délégué à l’Action Culturelle, *Bulletin municipal* n° 2, décembre 1977.

Une double différenciation s’engage ainsi, qui tend à distinguer la politique culturelle municipale des seuls projets associatifs, et à spécifier un secteur proprement “ culturel ” de la nébuleuse de l’animation socioculturelle, des loisirs, ou des activités périscolaires. Du fait de ses conditions d’émergence, cette double différenciation de l’action culturelle est fortement conflictuelle — les militants de la première heure ne se laissent pas facilement déposséder — et demeure partielle — la “ municipalisation ” reste impossible, ou en tout cas indicible.

Une différenciation progressive

Contrairement à son prédécesseur, le nouvel adjoint revendique fortement sa compétence culturelle et sa légitimité à prendre une part décisive, au double sens du terme, à la définition de l’action culturelle. Directeur d’école, membre du PS depuis 1972, il est actif dans les commissions culturelles de la fédération départementale du parti, et participe à partir de 1979 au groupe d’action culturelle (GAC), qui constitue à l’époque un “ organe de concertation et de réflexion ” important au sein de la fédération nationale des élus socialistes (PETIT-CASTELLI, 1981, p. 164). Il n’est en revanche membre d’aucune association locale et n’entretient aucune relation avec les groupes mobilisés depuis la fin des années 1960. Dans de nombreux discours et articles, il affirme régulièrement à la fois la dimension politique des questions culturelles et la légitimité des élus à s’en saisir. La tonalité très intellectuelle du premier éditorial qu’il signe dans le bulletin municipal en est une bonne illustration. Lardé de citations (Attali, Marx, Brecht, etc.), ce texte marque la capacité de son auteur à manier les références politico-intellectuelles de l’action culturelle et à se situer dans les enjeux qui la traversent. Rejetant dos-à-dos le “ cynisme bourgeois ” et le “ gauchisme culturel ”, il s’agit d’opérer une traduction dans les termes intellectuels des débats de l’époque les

¹⁵ Compte-rendu des Journées culturelles de Villiers-Le-Bel, 29 et 30 novembre 1975, *Communes de France*, n° 148, mars 1976.

différents localement constitués.

“ Je n’ignore pas la conjonction, étrange pour un citoyen non averti, de l’attitude du bourgeois et de celle du spontanéiste vis-à-vis de la diffusion culturelle dans le peuple : le premier considère celui-ci comme imperméable à tout, le second estime que le peuple peut bien faire l’impasse d’une culture que lui gauchiste a goûtée. L’un et l’autre aboutissent à ceci, que la culture populaire ne peut être autre chose [...] qu’une espèce de sous-culture, bricolée hâtivement, aussi pauvre en moyens qu’en inspiration, bref une culture qui ne risque pas de promouvoir, ni de donner la possibilité à l’exploité de réfléchir à sa condition et d’en sortir. ”¹⁶

La différenciation de la politique culturelle municipale s’opère également par la création d’un service de l’action culturelle, engagée dès 1977, qui aboutit en octobre 1981. L’existence de ce service n’équivaut cependant pas à doter l’administration municipale d’une réelle compétence culturelle¹⁷. Le service compte trois employés, mais n’est pas pour autant chargé d’élaborer un quelconque programme : “ la politique culturelle se définissait ailleurs ”, note l’ancienne directrice. Composé de fonctionnaires municipaux sans compétences culturelles particulières, il se cantonne à des tâches d’intendance et de gestion administrative d’activités conçues et organisées dans les institutions culturelles locales et les associations. Ce service n’en est pas moins lié à l’affirmation du rôle de l’adjoint à la culture. Sa création permet non seulement la constitution de ressources logistiques indépendantes des associations (et dont les associations sont en revanche dépendantes) ; elle permet aussi d’enlever à l’élu communiste chargé des affaires scolaires toute possibilité de contrôle (notamment financier) sur les dossiers culturels.

Une étape supplémentaire est franchie lorsque, après les élections de 1983, une partition est opérée entre le “ socioculturel ” et le “ culturel ” dans les attributions des adjoints. Le “ socioculturel ” est alors confié à un adjoint chargé de la vie associative, un professeur de collège issu de la mouvance autogestionnaire : lors des élections municipales de 1977, il animait la “ Liste autogestionnaire et écologique présentée par des animateurs d’action sociale, familiale, culturelle, écologique, des militants syndicaux, la section du PSU et le GAM ”, composée pour l’essentiel d’enseignants et de travailleurs sociaux. L’adjoint PS à l’action culturelle désigné en 1977 conserve quant à lui comme il dit “ la culture avec un grand C ”, à laquelle est ajoutée la communication (radios locales et plan câble notamment).

Au fil de ces changements, l’importance des associations dans la définition de l’action culturelle décline. À ce déclin correspond un changement dans les formes culturelles promues dans l’intervention municipale. La “ créativité de chacun ” et la valorisation de l’amateurisme cèdent la place à la “ qualité ” culturelle attendue des “ professionnels ” extérieurs à la ville sollicités pour des opérations ponctuelles (“ symposiums de sculpture ”), ou dans le cadre d’une organisation pour la création et la diffusion théâtrale mise en place avec d’autres municipalités socialistes. “ Il manquait à notre ville une volonté déterminée de soutenir une équipe de professionnels, avec d’autres moyens et d’autres horizons possibles que ceux d’une troupe d’amateurs si désireux et si capables soient-ils de faire du bon théâtre ”, justifie l’adjoint à propos de cette

¹⁶ PR, éditorial, Bulletin Municipal n°2, décembre 1977. Numéro spécial Culture.

¹⁷ Sur les spécificités du service culturel dans l’administration municipale, voir URFALINO, 1984, notamment p. 161 et suivantes.

dernière structure¹⁸.

Une différenciation partielle et conflictuelle

La différenciation d'une politique "culturelle" et "municipale" ne va cependant pas de soi. Les agents (militants associatifs, animateurs attachés au "socioculturel"), les pratiques (amateurisme, animation) et les modes d'élaboration (concertation, forums de discussion) valorisés dans les associations locales ne se laissent pas facilement abandonner. Et ce d'autant moins que les élus socialistes sont dépendants des soutiens électoraux apportés par des associations et animateurs — des appels à reconduire une équipe d'union de la gauche ont été lancés par un collectif d'associations locales lors des élections municipales de 1977, 1983 et 1989. La reconfiguration de l'action culturelle locale ne se fait donc pas sans heurts.

En témoigne tout d'abord la réorientation de l'institution locale qui forme alors l'un des principaux équipements à vocation culturelle, en même temps que l'un des principaux lieux de l'héritage des mobilisations des années 1960-70 : la MJC. La spécialisation culturelle de cet équipement s'accélère à l'issue d'un important débat dans la première moitié des années 1980¹⁹. La présence de "jeunes peu structurés" attirés par "les animations informelles" proposées à la MJC en vertu de la mission sociale qu'elle est censée remplir entraîne des problèmes (vols, ambiance dégradée, etc.) qui conduisent à la désaffection des activités artistiques qui attirent une population plus âgée et "socialement intégrée". Dès lors, un conflit oppose les défenseurs du "social" attachés à l'accueil des "populations défavorisées" et au maintien de ces pratiques d'animation sociale, et les défenseurs du "culturel" qui souhaitent préserver les cours de théâtre, de musique, d'arts plastiques, et partant abandonner les activités avec lesquelles ils sont devenus incompatibles. "Il fallait choisir son camp. C'était soit le social, soit le culturel." (RC, ancien directeur de la MJC). Le conflit est tranché en faveur de cette seconde option : à l'issue d'une étude réalisée par un organisme extérieur et qui a fait valoir la nécessité d'opérer un choix, il est décidé sous l'impulsion du directeur et des membres dirigeants de l'association que la MJC devienne plus "culturelle" que "socioculturelle". L'accent est désormais porté sur la qualité des prestations culturelles, la mise en place d'activités spécialisées organisant l'encadrement des "Jeunes" et permettant de préserver une part de la mission sociale de l'établissement.

La reconfiguration conflictuelle de l'action culturelle locale se marque, en second lieu, par la création en 1982 d'un conseil culturel communal censé perpétuer l'exigence démocratique d'expression de "la base" associative²⁰. Cette création fait suite à la convergence entre une mobilisation conjoncturelle d'associations réunies pour la sauvegarde du dernier cinéma local et la transformation plus générale des relations entre associations et municipalité. Cette nouvelle instance n'est pas la simple reconduction des structures de concertation précédentes, mais s'inscrit dans une évolution à la fois décrite et prescrite par les élus et les professionnels responsables d'équipements : les associations sont de plus en plus gestionnaires et les permanents y ont pris le pas sur les bénévoles ; les pratiques "démocratiques" de participation ont atteint leurs limites ; la

¹⁸ Bulletin municipal n° 24, octobre 1983.

¹⁹ Sur la "culturisation" des équipements socioculturels, Cf. LANG et MAYER, 1984.

²⁰ Sur la mise en scène de la "concertation démocratique" dont les politiques culturelles municipales sont l'occasion au début des années 1980, voir notamment URFALINO, 1984 ; MULLER et SAEZ, 1984. Sur les implicites à l'œuvre dans les procédures de consultation de "la base", voir sur un tout autre terrain SUAUD, 1984.

croissance des activités nécessite une organisation “ rationalisée ”²¹. Cette évolution “ gestionnaire ” n’est pas sans entraîner des incertitudes et conflits de compétence avec le récent service culturel municipal, qui font l’objet de longues discussions en commission à l’occasion de la rédaction des statuts²².

Mais tout serait encore trop simple s’il ne s’agissait que d’une instance gestionnaire. Le conseil culturel est en effet investi par les représentants d’associations à la fois comme scène sur laquelle ils s’affrontent et comme espace de revendication à l’égard de la municipalité. Composé d’agents et de groupes aux origines et aux pratiques très diverses, le conseil contribue certes à les faire se rencontrer dans des opérations communes (l’organisation d’un carnaval, notamment). Mais il conduit aussi à accuser les différences qui permettent à chacun d’affirmer sa position spécifique et sa nécessité. Les débats portent, notamment, sur la tonalité plus “ culturelle ” ou “ socioculturelle ” à donner au programme défini par le conseil, dont les statuts précisent que “ La notion de culture est ici entendue dans sa conception la plus large et la plus dynamique, [et] englobe le domaine socioculturel ”, mais dont les élus et certains responsables souhaitent une orientation plus strictement “ culturelle ”.

À l’exacerbation des concurrences entre associations s’ajoute l’agrégation des revendications et griefs à l’égard de la municipalité. Selon l’adjoint à la culture, le principe directeur du conseil tient en une double négation : “ Ni ‘démunicipalisation’ (confier la réalisation de la politique culturelle municipale aux associations) ni ‘municipalisation’ (faire passer la doctrine municipale et en contrôler l’exécution). ”²³ Placées dans cet entre-deux, les relations entre les associations réunies au sein du conseil et la municipalité qui l’a créé et le finance sont pour le moins ambiguës. Le conseil est censé participer à “ la définition de la politique culturelle ” ; il est aussi chargé de gérer un centre social dont il s’agit de licencier une partie du personnel. Son coordonnateur se retrouve tiraillé entre les associations dont il tire sa légitimité et ses soutiens, et la municipalité dont il dépend, ce qu’il exprime bien lorsqu’il explique :

“ Il faut tenir compte des uns et des autres. En particulier, des élus municipaux. Nous voulons être indépendants, nous voulons développer la vie associative. C’est-à-dire, en même temps, nous rentrons dans le cadre des objectifs de la municipalité. ”²⁴

Les nombreux différends opposant les membres du conseil culturel à l’adjoint à la culture qui s’expriment lors des réunions de conseil d’administration ou dans la presse locale portent pour l’essentiel sur les procédures et les places respectives de chacun dans les processus de décision²⁵. Un terme revient alors fréquemment : celui de “ contre-pouvoir ”. Pour les militants associatifs, il désigne le rôle qu’ils revendiquent.

²¹ Pour une étude du déclin des “ utopies participationnistes ” en matière culturelle dans le cas de la maison de la culture de Grenoble qui, dans les années 1960-1970, faisait figure de symbole en la matière, cf. SAEZ, 1990, notamment p. 80 et suivantes.

²² Voir par exemple réunion de la CEMAC du 20 octobre 1981, archives municipales. Les statuts prennent finalement modèle sur ceux du conseil culturel de Conflans-Sainte-Honorine (PR, lettre à M. Rocard du 5 novembre 1981, archives municipales).

²³ Compte-rendu de la réunion de la commission extra municipale d’action culturelle, le 9 juillet 1981, archives municipales.

²⁴ Entretien cité in SCHINTU, 1985.

²⁵ Parmi de nombreuses mises au point, voir par exemple PR, “ Action culturelle : où en sommes-nous aujourd’hui ? ”, *Bulletin municipal* n°24, octobre 1983 et Conseil culturel communal, programme du conseil d’administration du 30 novembre 1985 (archives du CCC).

Il est aussi utilisé par l'adjoint à la culture qui retourne les conflits dont il est la cible en caution démocratique sur le registre autogestionnaire dont il est, au début des années 1980, encore difficile de se départir complètement.

Le conseil doit ainsi “ mettre en place un pouvoir de décision en matière d'opérations culturelles parallèle au pouvoir municipal [...] pour élargir le champ de l'imagination, des compétences et des initiatives ”²⁶. Et si des conflits ont eu lieu, “ on a montré qu'il y avait un fonctionnement normal d'un système démocratique ”²⁷.

C'est enfin la conduite d'une “ enquête socioculturelle ” visant à évaluer les “ besoins ” de la population qui marque la restructuration conflictuelle de l'action culturelle, entre municipalité et associations, entre “ culturel ” et “ socioculturel ”. En 1980, une première enquête confiée à une association d'ingénieurs-conseils à propos de la création d'un équipement culturel dans un quartier excentré ne suscite aucun débat — les vues du “ tissu associatif ” y prévalent largement, “ la plongée en profondeur dans la vie socioculturelle ” prévue s'étant résumée à la consultation d'une vingtaine de responsables d'associations — mais ne débouche non plus sur aucune décision²⁸. Trois ans plus tard, une seconde enquête cristallise en revanche les tensions. Sa réalisation est négociée entre des candidats de la liste d'union de la gauche sortante et les membres du conseil culturel au cours de la campagne pour les élections municipales de mars 1983. Peu après la reconduction d'une équipe composée de membres des partis socialiste et communiste, auxquels se sont joints les candidats écologistes, des états généraux de la vie associative sont l'occasion de réaffirmer la “ nécessité de mener une étude sur la coordination et la vie culturelle qui fasse émerger les possibilités structurelles et les objectifs prioritaires : il faut se donner des priorités cohérentes tenant compte de la réalité du terrain. ”²⁹ Mais plusieurs élus de la majorité municipale expriment leur réticence, notamment en raison du coût de l'étude (fixé à 115 000 francs de l'époque). Les représentants du CCC rappellent les promesses électorales, le président allant jusqu'à menacer d'une dissolution³⁰. Les crédits sont finalement votés par le conseil municipal. Mais la conduite de cette enquête est l'occasion de raviver les luttes pour la détention et l'exercice du droit à la parole culturelle. Pour les dirigeants associatifs, c'est très clairement le moyen d'apporter la double caution de l'expertise et de la consultation de la population aux projets qu'ils préconisent. Contestant cette démarche, les élus locaux retardent le déroulement de l'enquête, en différant le financement de chacune de ses phases et en ne participant pas ou peu aux travaux préparatoires. Au total, l'enquête produit des effets inverses à ceux initialement escomptés par ses promoteurs. Au sein des associations, c'est l'opposition rituelle entre permanents et bénévoles qui est relancée. “ Les militants sont tenus à l'écart ”³¹. “ L'utilisation d'un

²⁶ PR, adjoint à la culture, entretien au *Bulletin municipal*, février 1982.

²⁷ PR, adjoint à la culture, entretien cité in SCHINTU, 1985

²⁸ ALGOE, *Équipement socioculturel. ZAC du Triangle de Bron, synthèse et bilan des besoins*, 25 février 1981, 33 p. + annexes ; *Équipement socioculturel. ZAC du Triangle de Bron, options de programme*, mars 1981, 11 p. (Bibliothèque municipale).

²⁹ Compte-rendu des états généraux de la vie associative, Assemblée générale du CCC, 4 juin 1983, archives municipales, dossier 53 W 25.

³⁰ Lettre adressée à l'adjoint le 26 10 1983. Dans sa réponse (4 novembre 1983), ce dernier dans un “ souci d'apaisement ” minimise cet enjeu et affirme qu'il est “ urgent de calmer les passions ”. Archives municipales, dossier 53 W 25.

³¹ Conseil Culturel Communal, Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 17 avril 1984.

jargon ”³² marque un ton “ trop professionnel ”. Loin d’avoir été renoués, les liens entre associations et municipalités sont plus distendus que jamais : l’enquête a été “ un grand gâchis ” et “ a démontré que les décideurs politiques ne veulent pas la concertation ”³³. Enfin, si les préconisations de l’enquête sont en phase avec la position collectivement adoptée au sein du CCC (la cohésion sociale doit être obtenue par la conjonction du maintien des petites structures dans les quartiers et par des efforts d’aménagement du centre-ville visant à rétablir une “ identité unitaire ”) elles sont bien loin d’orienter la politique municipale : il est décidé la construction d’un important centre culturel à la périphérie de la ville. L’adjoint ne cache pas que les rapports d’enquêtes ont été “ mis dans un tiroir ” :

“ L’enquête a donné ce qu’elle a donné ; on ne s’en est pas servi. C’est aujourd’hui un document qui date. Pour être honnête, il faut bien savoir qu’un certain nombre de responsables de grosses associations avaient vu dans l’enquête de l’ATEC un moyen d’imposer leurs vues au maire de l’époque et à quelques élus dont je faisais partie. C’est-à-dire qu’il y avait une vision un peu soixante-huitarde de la culture dans une ville de 40000 habitants. Fort heureusement, ce ne sont pas ces conclusions qui ont été retenues. ”

Contrairement aux attentes des militants associatifs et des tenants d’une animation socioculturelle, ni l’évolution de la MJC, ni la création du conseil culturel, et encore moins l’enquête sur les “ besoins ” n’empêchent le déplacement de l’action culturelle locale, désormais organisée autour du nouveau et prestigieux centre culturel.

Le “ culturel ” désencastré

Ce déplacement manifeste une tendance plus générale : l’action culturelle tend à être progressivement “ désencastrée ” de l’espace social dans lequel elle est conduite³⁴. L’abandon du préfixe “ socio ” auparavant systématiquement accolé à l’adjectif “ culturel ” n’en est que la trace la plus visible. L’action culturelle locale est désencastrée ou, si l’on préfère, “ dé-socialisée ” (ION, 1989) : la dimension “ sociale ” — au sens d’action sociale — de l’action culturelle disparaît peu à peu des pratiques et des objectifs proclamés ; et la socialisation — au sens de la prise en charge collective — des questions culturelles cède largement la place à un traitement spécialisé par un nombre limité d’agents qui en font profession³⁵.

³² Conseil Culturel Communal, Compte rendu de la réunion du conseil d’administration du 1^{er} juillet 1985. L’enquête a donné lieu à plusieurs notes de synthèse. ATEC, *Synthèse des caractéristiques générales de la ville et du fonctionnement du socioculturel. Support pour les prochaines phases de travail de l’étude*, février 1984, 23 p. ; *Illustrations des principales hypothèses de solution concernant les aménagements et les équipements*, mai 1984, 19 p. (Bibliothèque municipale).

³³ Conseil culturel communal, compte-rendu de la réunion du conseil d’administration du 1^{er} juillet 1985. On aura une idée des tensions et frustrations cristallisées par cette enquête en lisant le rapport moral présenté lors de l’assemblée générale du CCC d’octobre 1984 (archives municipales), partiellement reproduit dans DUBOIS, 1994, p. 718.

³⁴ On s’inspire ici de la notion de “ désencastrement ” proposée par POLANYI, 1983.

³⁵ Il faudrait, pour être fidèle à l’histoire locale, restituer ce que cette autonomisation doit à l’élection en mars 1989 d’un nouveau maire — Jean-Jacques Queyranne — qui cumule positions politiques nationales (il est alors entre autres député et porte-parole du PS) et investissements culturels. Auteur d’une thèse sur les maisons de la culture et d’un rapport sur la décentralisation culturelle pour le ministre de la culture en 1982, il est, avant de devenir maire de Bron, adjoint délégué à la culture à Villeurbanne, et anime le GAC à la FNESE. Les transformations observées localement s’inscrivent toutefois dans un processus dont la logique précède et dépasse le changement intervenu à la tête du conseil municipal. De plus, la date du déroulement de l’enquête (entre la fin 1991 et le printemps 1992), rendait encore peu visibles les possibles effets de ce changement. Malgré de nombreuses relances, il n’a pas été possible de le rencontrer pour un entretien.

Cette transformation s'observe d'abord dans les trajectoires des agents engagés dans l'action culturelle locale, marquées par un repli sur une appréhension " professionnelle " au détriment de l'engagement collectif et de l'investissement dans le traitement des problèmes sociaux qui étaient à leur départ. Une part importante des agents qui produisent localement l'action culturelle est issue des professions dites de l'animation socioculturelle. C'est souvent un engagement militant, sous forme de travail bénévole dans un équipement collectif (MJC notamment) qui conduit à envisager ce type d'activités comme choix professionnel possible³⁶.

Du militantisme à l'animation : une trajectoire typique

L'animatrice de la bibliothèque municipale, née en 1954, indique que la formation d'animateur socioculturel qu'elle choisit correspond à la fois à la position sociale de sa famille et à son investissement militant qui, outre la MJC, se place dans une multitude de mouvements. " Je suis issue d'une famille, mon père était facteur, ma mère travaillait pas, donc c'était une famille prolo, effectivement, traditionnellement ancrée à gauche, avec une sensibilité pour les problèmes sociaux, mais pas du tout de prédisposition à ça. C'était plus moi en tant qu'adolescente. Moi, je suis issue du mouvement militant. Si j'ai fait l'IUT [Sciences sociales, option animateur socioculturel à Grenoble], c'est à la suite d'un travail militant à la MJC de Tournon, où j'habitais à l'époque. J'avais ma bande de copains, et puis on est rentrés au conseil d'administration, on s'est formés, et puis quand j'ai cherché un débouché après le bac, c'étaient des études longues et coûteuses, difficilement envisageables à la fois pour ma famille et pour moi, donc j'ai cherché une filière plus courte, l'IUT c'était l'occasion. Moi j'adorais ce qu'on faisait à la MJC, en tant que militants, donc j'ai trouvé l'occasion d'une formation rapide me permettant d'être sur le marché de l'emploi : j'ai commencé à travailler, j'avais pas 21 ans. [...] C'étaient les années 70 aussi, donc après 68, c'était plus le mouvement d'éducation populaire et d'animation. [...] C'était une époque où le travail d'animateur n'était pas très structuré, il y avait peu de professionnels dans ce milieu-là, et les professionnels étaient plus issus d'un travail de terrain, de militants qui sont devenus professionnels. [...] Les références, c'était tout le mouvement de l'éducation populaire, la ligue de l'enseignement, l'histoire des MJC, c'était beaucoup lié à la gauche traditionnelle, au parti communiste, au parti socialiste c'était beaucoup plus lié en fait à des militants et à des mouvements politiques qu'à des mouvements culturels à proprement parler. C'était plus lié à l'éducation du citoyen, à l'éducation populaire, à former un citoyen responsable plus que des références culturelles. [...] Et puis on parlait déjà un peu de Bourdieu, des gens comme ça, de cette obéissance-là, mais l'essentiel, c'étaient des références politiques.

S'opère ensuite une double conversion : le passage d'une " animation globale " à vocation " sociale " à des activités " plus culturelles " ; la mise entre parenthèses d'un ethos militant au profit de références conformes à des normes professionnellement édictées (RITAINE, 1983). La spécialisation " culturelle " se comprend mieux si l'on rappelle le rapport ambigu de ces agents (des femmes pour la plupart), entretiennent avec la culture et l'univers scolaires : beaucoup ont un capital scolaire relativement élevé (licence ou maîtrise, en lettres pour la plupart) et ont été enseignants à un moment de leur trajectoire, mais tous mettent à distance l'école et l'enseignement, présentés sous l'angle de la " routine " et du " carcan ", à l'inverse de l' " inventivité " et de la " liberté " des professions intermédiaires de l'animation³⁷. Encore peu instituées au moment de leur orientation professionnelle, ces professions offrent un moyen de reconverter non seulement des dispositions militantes, mais aussi le capital scolaire de ces agents. Rétrospectivement, l'investissement dans une activité souvent moins proche du champ de la culture que de celui du travail social est présentée comme une étape

³⁶ On ne peut ici rentrer dans le détail de l'ensemble des trajectoires individuelles qu'on trouvera plus précisément retracées dans DUBOIS, 1994, notamment p. 724-726.

³⁷ Sur la contestation du système scolaire par les intermédiaires culturels, Cf. BOURDIEU et DARBEL, 1969, p. 152 ; BOURDIEU, 1979, p. 100.

transitoire, et précède ce qui est vécu à la fois comme une promotion et comme une manière de réaliser le projet initial, et qui permet aussi de valoriser professionnellement une culture littéraire scolaire. À partir du milieu des années 1980), ce sont cette fois les “ métiers culturels ” alors peu formalisés et en plein essor qui constituent un débouché envisageable (DUBOIS, 1999, p. 239-275).

La réalisation différée d'une “ vocation ” culturelle

L'ancien directeur de la MJC présente un cas particulièrement net de reconversion professionnelle du social au culturel, présenté comme sa “ véritable vocation ”. Né en 1950, R.C. est aujourd'hui producteur de spectacles théâtraux. Il porte de manière emblématique les signes extérieurs de ses nouvelles fonctions : le cigare toujours allumé, la cravate aux couleurs éclatantes égayant des vêtements sombres. Titulaire d'une maîtrise de lettres, il prépare à l'Université d'Aix-en-Provence un diplôme d'animation culturelle pendant deux ans, à l'issue duquel il devient directeur de MJC “ par accident ”. “ J'aurai jamais dû faire ça. [...] Par hasard – parce que je ne me destinais pas forcément à ça, j'étais plus attiré par la création culturelle – je me suis retrouvé dans des structures qui relevaient plus du socioculturel que du culturel réellement. ” Il choisit d'abord “ une MJC qui était plus axée sur le social ”, puis occupe la direction de la MJC de Bron, “ plus culturelle ”. Mais les ambiguïtés de la vocation de cette institution comme les conflits de fonctionnement qui s'y déroulent le conduisent à changer d'activité. Il trouve alors dans la production de spectacles à la fois le moyen d'avoir une activité “ plus personnelle ” et de “ revenir [à ce qui l'] a toujours intéressé. ” “ L'absence de dimension personnelle dans ce type de fonctionnement commençait à m'agacer. [...] Quand je suis parti, j'ai opté pour quelque chose de plus indépendant, c'est-à-dire *free-lance* total. [...] Vous pouvez pas savoir cette bouffée d'air frais que j'ai eu en sortant de là. Vous retrouvez une nouvelle jeunesse, une nouvelle motivation professionnelle. [...] Ce qui me manquait au sein de la MJC, c'est cette dimension personnelle que je retrouve là. Quand je fais des productions, il y a mon nom sur les distributions. [...] Maintenant, je travaille donc dans un domaine qui est beaucoup plus culturel. C'est vrai que je ne fais plus du tout de social. C'est de la création, dans une entreprise culturelle. C'est vrai que je reviens après une parenthèse de quelques années, à ce qui m'a toujours intéressé. Au départ, quand on est étudiant, on ne sait pas très bien ce qu'on veut faire. On veut travailler dans la culture, mais c'est quoi, la culture ? [...] Je suis rentré là-dedans avec l'idée d'en sortir un jour. J'ai toujours considéré le passage de la MJC comme un temps de vie professionnelle, mais à aucun moment une fin en soi. ”

La spécification “ culturelle ” des pratiques se double de l'importation de nouvelles références professionnelles. Il faut désormais “ savoir communiquer ”, “ parler aux journalistes ”, voire utiliser des techniques de marketing, gagner en “ efficacité ” et améliorer la gestion. Cette évolution est diversement appréciée : revendiquée par les agents aux positions les plus hautes qui sont aussi souvent celles les plus éloignées du pôle militant ou par ceux pour lesquels elle s'accompagne d'un changement de position, elle est plus difficilement acceptée par ceux qui ont une trajectoire et/ou une position non conforme aux impératifs nouveaux. Mais pour tous, cette évolution apparaît comme inévitable.

Pour l'animatrice de la bibliothèque, “ Le mouvement militant les conseils d'administration d'associations, tout ça c'est des choses qui sont en train de disparaître au profit de professionnels. [...] C'est une évolution qu'il faut suivre, parce qu'on ne peut plus être un professionnel de la culture et de l'animation comme on l'était il y a vingt ans. [...] Quand j'ai fait ma formation, c'étaient les années 70, des années militantes avec des gens du terrain. Et l'animation a beaucoup changé, la culture a beaucoup changé. [...] Donc il y a eu un décalage, j'avais l'impression que toute une évolution m'échappait un peu et qu'il fallait que je remette mon idée de l'animation et mes pratiques au goût du jour. ”

Comme le dit la directrice de la bibliothèque : “ on fait toujours attention de ne pas tomber dans le socioculturel ”. La polyvalence au fondement de certains établissements — comme la MJC — avait déjà été remise en cause dans la période précédente ; elle n'apparaît désormais plus que comme une survivance vouée à une prochaine

disparition.

Ainsi, les manifestations culturelles périodiques qui, aux belles heures de “ l’animation globale ”, devaient “ faire travailler tout le monde ensemble ” et permettre “ la participation de tous ”, sont désormais organisées isolément, et sont à elles-mêmes leur propre finalité. Contrairement aux principes initiaux qui faisaient de ces opérations l’occasion d’une collaboration entre les différents équipements et organisations collectives et d’une “ création commune ” associant des bénévoles à leur élaboration, la Fête du livre et le carnaval organisés chaque année sont devenues des “ événements culturels ” dotés d’un personnel spécifique et n’entraînant que marginalement les échanges autrefois plus importants. L’animatrice chargée de l’organisation de la fête du livre le reconnaît : “ le projet vit un petit peu par lui-même ”. Son développement et les impératifs nouveaux de la communication, de la gestion, de la recherche de “ sponsors ” pour amortir l’augmentation des coûts a entraîné la mise à l’écart des bénévoles qui s’en occupaient initialement, au profit de l’emploi temporaire de professionnels pour la communication (une attachée de presse six mois par an), et pour la réalisation (un régisseur, des décoratrices). Le projet “ a moins besoin des gens qui l’ont porté au départ ”. L’évolution du carnaval local est plus nette encore. Une organisation professionnelle a remplacé la participation populaire et la spontanéité initialement recherchées. La directrice du conseil culturel communal qui en assure la coordination sélectionne désormais dans les festivals nationaux des arts de la rue les troupes de professionnels qui répondent au double critère de la qualité artistique et de la capacité à “ travailler avec des associations dans un sens très interactif ”. Il s’agit de ne pas “ faire de la kermesse de bas étage ”. La difficulté de “ faire cohabiter ” la promotion des associations locales et “ la production d’une fête de qualité ” et les “ frictions ” qui s’ensuivent ont à plusieurs reprises menacé la survie du carnaval. Il est scindé en deux : d’un côté les spectacles professionnels et de l’autre le défilé des écoles et des associations, plus faiblement mobilisées qu’auparavant. Le projet initial de “ création collective ” tend ainsi à marquer dans ses formes mêmes la césure entre d’un côté les “ bénévoles ” et le “ social ”, de l’autre les “ professionnels ” et le “ culturel ”. Seule la biennale de théâtre, organisée par une troupe professionnelle extérieure et soutenue du point de vue logistique par le conseil culturel communal parvient à cumuler les deux logiques le plus souvent présentées comme contradictoires de la “ qualité culturelle ” et de la “ participation du public ”³⁸.

Puisant dans le répertoire classique des grandes fresques populaires (*Les mystères de Paris*, d’Eugène Sue, *Quatre-vingt-treize* de Victor Hugo, *Germinal* d’Émile Zola), les spectacles réalisés en plein air associent comédiens professionnels, amateurs formés pour l’occasion au cours de stages et figurants recrutés dans la population locale. Si le genre est brocardé par les tenants de la critique théâtrale savante, le statut de la troupe et la présentation des spectacles conforme aux normes de la “ communication culturelle ” — affiches, nombreux articles de presse, avant-première, etc. — fournissent les gages de la qualité professionnelle. En même temps, la diversité des collaborations (associations, MJC, établissements scolaires) permettent le “ travail de terrain ” préalable utile au “ succès populaire ” d’une manifestation qui est non seulement un “ événement théâtral ” mais aussi une “ action culturelle à long terme ”. (Ces expressions sont tirées du dossier de présentation de la biennale).

La restructuration de l’espace culturel local et, partant, celle de “ l’offre culturelle ” et la redéfinition du rapport légitime à la pratique ne sont pas sans effets sur les conditions

³⁸ Pour l’étude d’une manifestation culturellement et politiquement très éloignée du cas évoqué ici mais présentant néanmoins des traits homologues quant à la mobilisation conjointe des registres du professionnalisme et de la participation populaire, voir MARTIN et SUAUD, 1992.

sociales de la pratique culturelle. Les formes hybrides et intermédiaires de la pratique (le “ socioculturel ”) dans lesquelles pouvaient se réaliser les dispositions d’agents — profanes autant que professionnels — aux positions sociales elles aussi intermédiaires disparaissent progressivement au profit d’un repli sur les formes plus classiques de la pratique cultivée : la lecture et non plus “ l’animation autour du livre ”, la pièce de théâtre réalisée par des professionnels plus que le travail collectif d’amateurs pour l’organisation d’un spectacle. Le développement du “ consumérisme culturel ” si volontiers dénoncé par les professionnels de la culture comme l’une des illustrations négatives de la “ montée de l’individualisme ” pourrait ainsi former le corollaire des transformations qui ont affecté leurs propres pratiques³⁹.

De même si, comme le disent les professionnels de l’action culturelle, il est de plus en plus difficile de faire participer “ le public ” d’une institution à sa gestion par le biais notamment d’un engagement associatif, c’est aussi que ces formes de participation ont largement été vidées de leur contenu. La fermeture de l’espace culturel opérée par la spécialisation des activités a de fait contribué à déposséder les structures et les agents — associations et bénévoles — intermédiaires entre les institutions culturelles et les agents sociaux qui les fréquentent des prérogatives qui fondaient leur position.

Ces multiples transformations sont, on le conçoit, diversement appréciées et ne vont pas sans tensions. Mais contrairement à la période précédente où s’affrontaient des agents porteurs de conceptions concurrentes de l’action culturelle, ces tensions sont plutôt de l’ordre des conflits intérieurs, taraudant ceux qui ont dû faire le deuil de leurs anciennes croyances. Ce travail de deuil⁴⁰ porte, au moins, sur les ambitions de prosélytisme culturel qu’il a fallu réviser à la baisse. La prééminence systématiquement notée des “ classes moyennes ” dans le public des différentes institutions est évoquée sur le mode de la fatalité. L’absence à peu près complète des groupes aux positions les plus basses (“ la population défavorisée ”, “ le public le plus populaire ”, “ le loubard de banlieue ”, “ le prolo, les immigrés ”, “ les laissés pour compte ”) suscite un renoncement pur et simple à toute vocation “ sociale ”, ou la disparition de toute “ culture pour les pauvres ”, disparition qui, pour ceux dont elle contribuait à constituer l’horizon, prend aussi l’allure d’un échec. C’est aussi le deuil d’une vocation sociale et politique qu’il a fallu faire. “ Toute la mission politique que ça pouvait représenter à l’époque, bon, c’est vrai que ça c’est un truc qui est abandonné, j’m’en fais plus aucune illusion là dessus ”, explique l’animatrice de la bibliothèque. Et si, à la MJC, la réorientation “ culturelle ” est désormais acquise (“ Maintenant, plus personne ne revient dessus ”, RC, producteur de spectacles et ancien directeur de MJC), il y a néanmoins “ une espèce de culpabilité de la part de gens qui ont eu du mal à l’abandonner, ce ‘socio’ ” (MC, président de l’association MJC). Si ces changements ont été difficiles à accepter, c’est aussi que la reconversion “ culturelle ” n’est pas pleinement réussie : les “ animateurs ” ou les responsables de la MJC, qui revendiquent leur légitimité “ culturelle ”, se la voient régulièrement contester, y compris localement par les élus ou les agents plus “ évidemment ” légitimes : “ on est qualifiés de ringards ”⁴¹.

Conclusion

Dans le contexte particulier de la fin des années 1960 et du début des années 1970, des

³⁹ Le thème de la montée des pratiques consuméristes n’est du reste pas nouveau : cf. URFALINO, 1984, notamment p. 282.

⁴⁰ Sur l’usage sociologique de cette notion, cf. PUDAL, 1991.

⁴¹ AG, directrice de la MJC.

agents sociaux récemment promus culturellement et politiquement socialisés dans des milieux de gauche ont investi leurs dispositions et ressources sociales dans un militantisme indissociablement politique et culturel. Ils se sont dans le même temps mobilisés pour la formation de politiques d'animation culturelle, dont ils formaient la base sociale. Certains d'entre eux ont, très rapidement, converti leur militantisme en profession, en s'engageant dans les métiers de l'animation développés précisément à la faveur de ces nouvelles politiques. Celles-ci ont par la suite connu un processus de spécialisation et d'institutionnalisation qui a progressivement conduit à la mise à l'écart des premiers militants et à la conversion des militants devenus professionnels, dont les rêves initiaux de subversion culturelle et politique ont été oubliés au profit du culte de la qualité esthétique et de l'exigence technique. L'évolution de tout un pan des politiques culturelles locales des années 1960 au début des années 1990 peut ainsi se lire au travers de l'engagement, des investissements professionnels et des reconversions de cette fraction des classes moyennes cultivées, membres ou successeurs immédiats de la "génération 68". En l'espèce, les changements de politique s'imbriquent très étroitement dans les trajectoires sociales de ceux qui les portent.

Le moment où l'on arrête l'enquête constitue une nouvelle étape et non un aboutissement de cette histoire. Une redécouverte partielle des fonctions proprement "sociales" et dans une moindre mesure des dimensions politiques de l'action culturelle s'amorce en effet au début des années 1990 (DUBOIS, LABORIER, 1999). Mais il ne s'agit guère d'un retour ou d'une "revanche" des militants déçus ou déçus. Cette redécouverte correspond en premier lieu à la quête de nouveaux registres de légitimation pour les politiques culturelles au niveau national. Largement rhétorique, elle consiste alors pour les agents du ministère de la Culture et ceux qui en sont le plus proches à exalter les vertus de l'art et de la culture (et partant des politiques qui les concernent) pour "retisser le lien social", "lutter contre les exclusions" ou repousser le "repli identitaire", dans un contexte où la politique culturelle gouvernementale et son objectif central de démocratisation culturelle sont fortement remis en cause. En second lieu, la mise en place de dispositifs transversaux comme la politique de la ville conduit à établir de nouveaux liens entre "le culturel et le social". L'intégration d'un volet culturel à ces politiques urbaines se présente alors comme un moyen de "valoriser" les zones et populations "défavorisées" — ou en tout cas d'éviter l'effet stigmatisant d'un traitement exclusivement "social". Elle prend également sens dans les stratégies professionnelles qui tendent à dégager les "métiers de la ville" de la figure du travailleur social classique.

Le retour de la flamme militante de certains professionnels de l'action culturelle n'est donc que l'une des logiques, et sans doute ni la première ni la plus importante, qui ont conduit à renouer (timidement) avec une conception socio-politique des questions culturelles. Encore celle-ci ne peut-elle être élaborée et exprimée que sous la forme distanciée et intellectualisée qui sied à l'univers des administrateurs culturels — quand elle ne se limite pas au rappel de "la fonction critique de l'art" dans les colloques et revues spécialisées. Il faut en effet attendre le milieu des années 1990, avec notamment les conflits entre élus et acteurs culturels occasionnés par l'arrivée au pouvoir de municipalités FN — et dans une moindre mesure par des alternances politiques favorables aux fractions les plus conservatrices de la droite "classique" —, pour que la politique qu'ils avaient trop souvent cru pouvoir oublier se rappelle au souvenir des gestionnaires d'équipements et porteurs de projets culturels. À l'inverse de ce qui se passait dans les années 1970, quand l'engagement socio-politique déterminait des

orientations professionnelles, ce sont cette fois plutôt des logiques professionnelles qui déterminent des prises de position politiques.

Références citées

BALME R., (1987), “ La participation aux associations et le pouvoir municipal. Capacités et limites de mobilisation par les associations culturelles dans les communes de banlieue ”, *Revue française de sociologie*, XXVII-4, p. 601-639.

BERGER T., LUCKMANN P., (1986), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck.

BIDOU C., (1984), *Les aventuriers du quotidien*, Paris, PUF.

BOURDIEU P., (1979), *La distinction*, Paris, Minuit.

BOURDIEU P., DARBEL A., (1969), *L'amour de l'art*, Paris, Minuit.

CAUNE J., (1992), *La culture en action. De Vilar à Lang : le sens perdu*, Presses universitaires de Grenoble.

CHAMPAGNE P., (1982), “ Statistique, monographie et groupes sociaux ”, in *Mélanges Madeleine Grawitz*, Paris, Dalloz, p. 3-16.

DONNAT O., (1994), *Les Français face à la culture, de l'exclusion à l'éclectisme*, Paris, La Découverte.

DUBOIS V., (1994), *La culture comme catégorie d'intervention publique. Genèses et mises en forme d'une politique*, thèse de doctorat en science politique, Lyon II.

DUBOIS V., (1995), “ Pour la culture et contre l'État ? La FNCCC au début des années 1960 ”, in *Jalons pour l'histoire des politiques culturelles municipales*, Paris, Documentation française, p. 51-82.

DUBOIS V., (1998) “ *Aggiornamento* culturel et refoulement du politique. L'action culturelle dans une municipalité communiste (Givors, 1953-1993) ”, in Dubois V. (dir.), *Politiques locales et enjeux culturels : les clochers d'une querelle (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Documentation française, p. 361-385.

DUBOIS V., (1999), *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, coll. Socio-histoires.

DUBOIS V., LABORIER P., (1999), “ Le “social” dans l'institutionnalisation des politiques culturelles locales en France et en Allemagne ”, in Balme R., Faure A., (dir.), *Les nouvelles politiques locales*, Presses de Science-po, p. 253-269.

FOSSÉ-POLIAK C., (1990), “ Ascension sociale, promotion culturelle et militantisme. Une étude de cas ”, *Sociétés Contemporaines*, 3, p. 117-129.

GILBERT C., SAEZ G., (1982), *L'État sans qualités*, Paris, PUF.

HÉLAN F., (1987), “ L'institution démotivée. De Fustel de Coulanges à Durkheim et au-delà ”, *Revue française de sociologie*, XXVIII-1, p. 67-97.

ION J., (1972), *Les équipements socio-culturels et la ville*, Saint-Étienne-Paris, CRESAL-DGRST.

ION J., (1982a), “ La figure impossible du citoyen ou l'enjeu de l'éducation

Vincent Dubois, « Du militantisme à la gestion culturelle », in Gaubert (C.), Lechien (M.-H.) et Tissot (S.), dir., *Reconversions militantes*, Presses universitaires de Limoges, 2006, p. 139-162.

populaire ”, *Cahiers de l'animation*, IV-38 , p. 35-43.

ION J., (1982b), “ Les animateurs socio-culturels en France. Limites d'une problématique de la professionnalisation ”, *Loisir et Société*, 5 (1), p. 129-152.

ION J., (1989), “ Les transformations récentes du statut du culturel dans les politiques locales ”, in *Approches de la production culturelle territoriale*, actes des journées d'étude du GRICC, 16 et 17 octobre 1989, Toulouse, p. 147-155.

JUNG C., (1987), *Le Parti Socialiste et l'action culturelle. Formation d'un programme de gouvernement '1971-1981*, mémoire de DEA, IEP Paris.

LABORIER P., (1998), “ La *Soziokultur* en RFA. D'un enjeu politique à l'institutionnalisation d'une catégorie d'intervention publique ”, in Dubois V. (dir.), *Politiques locales et enjeux culturels : les clochers d'une querelle (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Documentation française, p. 299-322.

LACROIX B., LAGROYE J. (dir.), (1992), *Le président de la République. Usages et genèses d'une institution*, Paris, Presses FNSP, Introduction, p. 7-12.

LAGROYE J., (1992), “ De l'objet “local” à l'horizon local des pratiques ”, in *Le local dans les sciences sociales*, Paris, L'Harmattan.

LAGROYE J., (1997), “ L'institutionnalisation ”, in *Sociologie politique*, Paris, Dalloz et Presses de Sciences Po, p. 149-180.

LANG N., MAYER G., (1984), *Les intervenants culturels dans six villes de France : éléments de synthèse et de réflexion*, Paris, Ministère de la culture, Direction du développement culturel, SER.

MARTIN J.-C., SUAUD C., (1992), “ Le puy du Fou, l'interminable réinvention du paysan vendéen ”, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 93, p. 21-37.

MULLER P., SAEZ G., (1984), “ Néo-corporatisme et crise de la représentation ”, in d'Arcy F. (dir.), *La représentation*, Paris, PUF.

PETIT-CASTELLI C., (1981), *La culture à la une ou l'action culturelle dans les mairies socialistes*, Paris, Club Socialiste du livre.

PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., (1985) “ Classes moyennes, enjeux culturels et trajectoires sociales ”, *Les Cahiers de l'animation*, 53, p. 3-12.

PINTO L., (1992), “ La gestion d'un label politique : la consommation ”, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 91-92, p. 3-19.

POLANYI K., (1983), *La grande transformation*, Paris, Gallimard.

PUDAL B. , (1991), “ Le populaire à l'encan ”, *Politix*, 14, p. 53-64.

RITAINE É., (1983), “ Le temps de l'institué : du militant au professionnel ”, in *Les stratégies de la culture*, Paris, Presses FNSP, p. 114-147.

SAEZ G., (1981), “ Vers un mode d'être “culturel local” ? ”, *Pour*, 77, p. 15-20.

SAEZ G., (1990), *Villes en recomposition. Les politiques culturelles à Grenoble et à Montpellier*, Grenoble, CERAT.

SCHINTU G., (1985), *L'action culturelle à Bron*, mémoire de séminaire, IEP de Lyon.

SIMONOT M., (1981), “ Les couches moyennes au pouvoir : le cas de Louviers ”, *Pour*, 77, p. 49-54.

Vincent Dubois, « Du militantisme à la gestion culturelle », in Gaubert (C.), Lechien (M.-H.) et Tissot (S.), dir., *Reconversions militantes*, Presses universitaires de Limoges, 2006, p. 139-162.

SUAUD C., (1984), “ Le mythe de la base. Les États généraux du développement agricole et la production d’une parole paysanne ”, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, p. 56-79.

TADDÉI D., (1974), “ Orientations générales d'une politique d'action culturelle ”, *Nouvelle Revue Socialiste*, 4, p. 12-31.

URFALINO P., (1984), *L'allocation de ressources sans critères de choix : la mise en œuvre des politiques culturelles municipales*, thèse de 3^e cycle, IEP Paris.

URFALINO P., (1994), “ L’échec d’une contre-politique culturelle. FNCCC, 1960-1965 ”, in *L’art de la recherche. Essais en l’honneur de Raymonde Moulin*, Paris, Documentation française, p. 367-392.